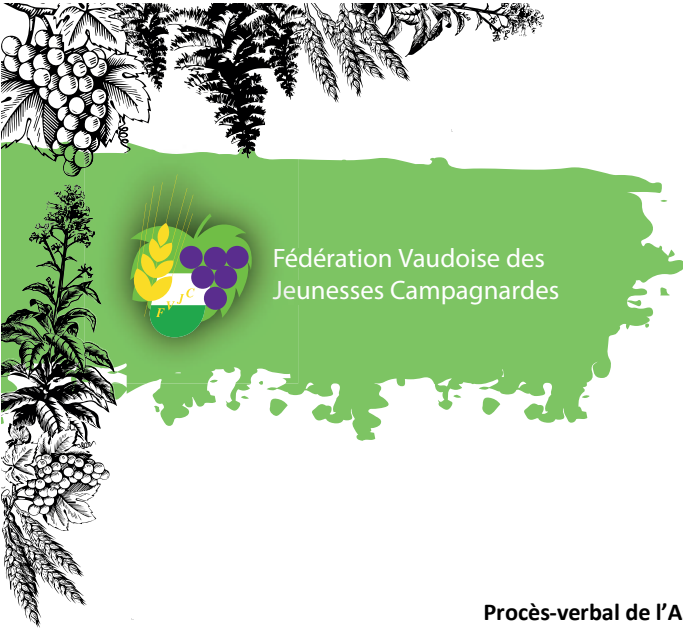




Romanel, le 15 mars 2021

Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire de Comité central

Le jeudi 21 janvier 2021

Sur la plateforme « Jitsi »

20h00 : Assemblée de Comité central

Ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire de Comité central

Séance courte mais nécessaire ce soir pour votre Comité central : c'est à 20h01 que le Président central Cédric Destraz souhaite la bienvenue à chacune et à chacun.

1. Appel

Jérôme Thuillard, Secrétaire central, enchaîne avec l'appel qui relève la présence de 16 membres du Comité central, alors que Simon Martin est excusé. Du côté des Présidentes et Présidents de commissions, Gaëlle Brandt est excusée et remplacée par Arnaud Baudraz, Simon Ioset est excusé et remplacé par Céline Guex et Loïc Breitenstein est excusé.

2. Approbation du dernier PV (joint à la présente)

Le procès-verbal du Comité central ordinaire du 16 janvier 2021 est accepté à l'unanimité.

3. Validation des comptes 2020

Pour rappel, cette séance a été convoquée spécialement pour valider les comptes 2020, dans la mesure où l'affectation du don ponctuel et extraordinaire de 30'000.- octroyé par l'État de Vaud a été l'objet d'un débat soutenu lors de la dernière séance ordinaire de Comité central.

Ainsi, le Bureau central et l'Organe de contrôle proposent la solution suivante :

Attribution à la nouvelle provision "Aide et développement" de 21'000.- Cette provision est constituée pour venir en aide aux huit organisateurs touchés par le report de leur manifestation et qui en auraient éventuellement besoin à la suite de leurs manifestations respectives s'ils ne parvenaient pas à atteindre l'équilibre. Un montant de 500.- à la provision "Informatique" qui se monte désormais à 13'000.-, alors que la diminution de 1'000.- du bénéfice résiduel présenté lors de la dernière séance porte ce dernier à 431.69.-

Arnaud Duruz adhère à cette proposition, mais se demande pourquoi on augmente pas les provisions afin de présenter une perte. Steve Schorderet lui répond que le Canton a donné ce montant pour la faïtière, afin qu'elle ne soit justement pas en perte. C'est donc ce qui est fait, en comblant le déficit et en allouant le reste aux provisions. Cependant, au vu de la somme allouée, Arnaud pense que la meilleure manière d'utiliser ces fonds est de compenser une éventuelle exemption des montants forfaitaires.

Mathias Dupertuis pense tout de même que l'entier de ce montant aurait dû revenir aux organisateurs. Néanmoins, il est satisfait.



Gaëtan Vuillermet pense que l'affectation aux provisions est un compromis relativement correct. A la question de savoir si les organisateurs pourraient demander une aide de manière proactive, le Président central lui répond que, pour les organisateurs qui ont fait cette demande, elle a été refusée. Steve complète en indiquant que si la manifestation amène un déficit, elle sera peut-être davantage éligible à une aide.

Marc Bolomey se demande si le Concours Théâtral à Vucherens pourrait bénéficier de ces fonds. Steve répond qu'une discussion est à planifier, et que l'argent de la cagnotte sera également disponible dans un premier temps.

Sébastien Paccaud est satisfait. Cependant il pense que certaines personnes en ont plus besoin que la Fédé et qu'il faut être content de ce que l'on a.

Après votation, les comptes tels que modifiés sont acceptés à l'unanimité.

4. Divers et propositions individuelles

Sébastien Paccaud	Revient sur la cagnotte : il demande à chacune et à chacun de lui soumettre ses idées, dans la mesure où son groupe de travail va se dégarnir lors de l'Assemblée Générale. Antoine et Christian rejoignent donc le groupe.
Arnaud Duruz	A quelques aménagements à faire sur le cahier des charges du Jury. Il les soumettra donc à cette Commission.
Quentin Francillon	S'enquière des délais liés à la brochure, en ces temps de COVID, le Président central temporise, en et souhaite attendre la rencontre prévue le 29 janvier avec les sociétés organisatrices. Sébastien Paccaud rebondi et pense qu'il faudrait l'envoyer par mail. Arnaud Duruz pense que cette brochure pourrait être sur le portail. Le Président adhère à ces propositions, en précisant toutefois que la brochure est déjà sur le site.

La parole n'étant plus demandée, le Président central clôt cette séance extraordinaire à 20h33

FÉDÉRATION VAUDOISE DES
JEUNESSES CAMPAGNARDES

Jérôme Thuillard
Secrétaire central